



Camping des baleines, le bonheur est sur l'île de Ré, ou presque !

jeudi 17 juillet 2014, par [lpe](#)

Situé à Saint Clément des Baleines sur l'île de Ré, le camping des Baleines est un lieu de villégiature apaisant, au plus proche d'une nature préservée. Une affaire familiale qui évolue dans une certaine éthique mais dont les initiatives sont aujourd'hui bloquées par l'administration.

Idéalement situé, dans un cadre naturel d'exception, à proximité des plus belles plages de l'île de Ré et du Phare des Baleines, le camping des Baleines est exploité par Séverine et Bastien Trouvé depuis 2001. Ce couple de quarantennaires a fait le pari à l'époque d'un développement raisonné de cette affaire familiale exploitée par le père de Bastien depuis 83 sur des terrains appartenant à son grand-père depuis l'après-guerre.



« *Quand mon père a pris sa retraite, nous avons tous les deux abandonné notre travail (Ndlr Bastien était commercial et Séverine employée dans une mutuelle niortaise) pour reprendre ce fonds de commerce qui bénéficiait déjà de 3 étoiles. Bien que la plupart des établissements de l'île (Ndlr : on compte une cinquantaine de campings sur l'île de Ré) soient passés à 4 étoiles, nous avons fait le pari d'un camping à taille humaine, avec un esprit nature, au calme* » explique Bastien. « *Nous misons beaucoup sur le rapport qualité/prix. Pour nous, la qualité de l'accueil et la propreté des sanitaires sont essentiels* ».

Une rigueur qui exige beaucoup de travail en saison pour les 13 salariés de l'entreprise et demande chaque année de nouveaux investissements. Le camping dispose de 168 emplacements nus, 5 tentes Lodge et 19 mobil-homes en location.

Le camping : une mixité sociale riche d'enseignements

On l'aura compris, ici, l'esprit camping traditionnel reste préservé et permet une mixité sociale riche d'enseignements et de partages dans un esprit ouvert. L'établissement a obtenu l'Ecolabel européen en 2013. « *L'Ecolabel, ce sont trois ans de travail sur les économies d'énergie, la consommation d'eau, le tri sélectif... C'est une philosophie de vie pour nous, plus qu'un atout commercial. Il faut progresser sans*

cesse. Une grille d'évaluation nous incite à évoluer et au prochain audit, en 2016, il faudra répondre à davantage de critères pour le conserver ».

Ces caractéristiques contribuent à attirer une clientèle importante d'européens (20% en moyenne) des Hollandais, des Anglais. « En mars dernier nous avons été cités dans *The Guardian* dans le Top 10 des campings du littoral français, une belle promotion ! » souligne Bastien.

Le silence de l'administration paralyse les projets du couple

Une histoire idyllique sur un site hautement touristique (Ndlr : Saint Clément des Baleines, qui compte 725 habitants l'hiver en accueille 10 000 en été) mais c'était sans compter sur les méandres de l'administration.



En effet, classé « site remarquable » en 2000, le foncier sur lequel le camping est exploité doit respecter des règles draconiennes. En 2006, l'État porte plainte contre les gérants car des mobil-homes ont été installés sans autorisation. En mars 2010, le camping est condamné en cassation à retirer 17 mobil-homes, ce qui sera réalisé après la saison. Une condamnation « pour l'exemple » note, amer, Bastien, qui salue au passage le soutien de la Fédération de l'hôtellerie de plein air dans cette mésaventure ô combien stressante et de longue haleine.

Aujourd'hui, le couple désespère. Porteur d'un projet respectant l'aspect naturel du site et nécessaire au développement de l'affaire, il déplore le silence de l'administration. « Nous avons réuni en janvier 2012 sept fonctionnaires de l'Etat à la mairie de Saint Clément pour leur présenter notre projet de développement pour le camping. Un projet étudié avec un cabinet de conseil en environnement et un architecte paysagiste et qui respecte le milieu naturel, les impératifs d'intégration paysagère. Depuis, malgré plusieurs relances, dont une en recommandé en janvier dernier à l'attention de la Préfète de Charente-Maritime, nous n'avons reçu aucune réponse. Nous sommes tellement déçus que si demain nous trouvons un acquéreur pour ce fonds de commerce, même un chinois, nous vendons ! » ironise, amère, Séverine.



Quelle est la stratégie de l'Etat dans cette histoire, on peut se le demander. Laisser la situation en l'état, en espérant un jour récupérer les terrains ? Sur une île de Ré où, on le sait, le foncier atteint des prix exorbitants et est très convoité. En attendant, l'absence de dialogue est incompréhensible pour ces entrepreneurs qui mènent pourtant un

projet durable avec une belle philosophie. Peut être ce dossier pourrait-il avoir un écho particulier auprès de la nouvelle Ministre de l'écologie et du développement durable, une certaine Ségolène Royal ?

A noter que depuis la publication de cet article dans [le journal le Petit économiste](#) début juin, le Ministère de l'écologie semble s'être saisi du dossier. Par contre, nos demandes d'interview auprès de la Préfecture de Charente-Maritime n'ont pas reçu de réponse. Nous tiendrons nos lecteurs informés de la suite des événements.

Cécilia Rochefort

Plus : www.camping-lesbaleines.com